

POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE



**MRC des
Pays-d'en-Haut**

SEPTEMBRE 2025

*« C'est le territoire qui porte l'histoire,
qui fait germer l'identité de ses occupants;
c'est le territoire qui met en relief nos modes de vie,
nos traditions ou croyances, qui donne même le ton
à nos légendes populaires. Et c'est de cet ancrage
qu'émerge notre culture : celle qui crée
l'attachement à la terre natale ou d'accueil et
qui humanise nos collectivités. » -*

Chantale Deschamps¹



TABLE DES MATIÈRES

MOT DES ÉLUS	4
INTRODUCTION	5
PORTRAIT ET DIAGNOSTIC	7
POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE	11
RÔLE DE LA MRC	11
RÔLE DU COMITÉ CULTUREL	11
VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS	11
LES ORIENTATIONS, STRATÉGIES ET MESURES	12
CONCLUSION	17
MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE	17
REMERCIEMENTS	17
LEXIQUE	20
RÉFÉRENCES ET CRÉDITS	21

MOT DES ÉLUS



Mot du PRÉFET

Dans les Pays-d'en-Haut, la culture ne se résume pas à des événements ou à des objets du passé. Elle est vivante, ancrée dans notre quotidien, et profondément liée à ce qui forge notre identité. Elle s'inscrit dans le territoire, dans ses paysages, ses villages, ses légendes, ses gens. Elle est ce fil conducteur invisible qui unit les générations, les origines, les sensibilités. En cela, la culture est le socle de notre attachement au territoire et à notre communauté.

Cette nouvelle politique culturelle et patrimoniale témoigne de notre volonté collective de reconnaître la culture comme un véritable vecteur de développement économique. Elle alimente le sentiment d'appartenance, enrichit nos milieux de vie et soutient notre rayonnement, tant à l'échelle régionale que provinciale. Elle renforce aussi notre capacité à construire un avenir cohérent avec nos valeurs et notre histoire.

Notre MRC se distingue par la richesse et la diversité de ses créateurs, de ses organismes et de ses lieux culturels. Notre engagement est clair : continuer à les soutenir, à les mettre en valeur et à faire de la culture un levier de développement territorial structurant.

Ensemble, faisons vivre notre culture. Elle est le reflet de ce que nous sommes, le moteur de ce que nous devenons.

André Genest

Préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut



Mot de la PRÉSIDENTE DU COMITÉ CULTUREL

Dans les Pays-d'en-Haut, la culture ne se résume pas à des événements ou à des objets du passé. Elle est vivante, ancrée dans notre quotidien, et profondément liée à ce qui forge notre identité. Elle s'inscrit dans le territoire, dans ses paysages, ses villages, ses légendes, ses gens. Elle est ce fil conducteur invisible qui unit les générations, les origines, les sensibilités. En cela, la culture est le socle de notre attachement au territoire et à notre communauté.

À titre de présidente du Comité culturel, je suis fière du travail collectif ayant mené à cette politique renouvelée. Elle s'appuie sur l'énergie de nos artistes, la passion de nos organismes culturels locaux et régionaux, et l'engagement de notre communauté à faire de la culture une force vivante.

Je souhaite que cette politique inspire et soutienne les initiatives qui font vibrer notre territoire, qu'elles soient modestes ou ambitieuses. Elle vient reconnaître la culture comme partie prenante de notre développement, de notre fierté et de notre avenir.

Soutenir la culture, c'est investir dans l'humain, dans le dialogue, dans la beauté. C'est faire rayonner nos identités et notre histoire commune. Merci à toutes celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Corina Lupu

Présidente du Comité culturel
Mairesse de Lac-des-Seize-Îles

CULTURE
PATRIMOA photograph of a woman in a gold dress dancing and a man playing a tuba in a forest. The woman is in the foreground, captured in a dynamic pose with her arms raised. The man is seated in the background, playing a tuba. The scene is set in a lush, green forest with tall trees and dappled sunlight.

INTRODUCTION

DÉMARCHE

Pour parvenir à définir la nouvelle politique culturelle et patrimoniale de la MRC des Pays-d'en-Haut, l'équipe culture de la MRC a piloté un processus rigoureux qui a duré près de 18 mois. Au début de l'année 2024, l'équipe d'ArtExpert, mandatée par la MRC pour accompagner et guider le processus, a réalisé un portrait sociodémographique de la population de la MRC ainsi qu'un inventaire exhaustif de l'offre culturelle. Des consultations, tenues sous forme de plénières, groupes de discussion ou entretiens semi-dirigés, ont eu lieu de juin à décembre 2024. De nombreux acteurs issus des milieux culturel, patrimonial et municipal ont été invités à contribuer à la réflexion sur les enjeux et sur le développement futur de la culture sur le territoire. La rédaction de la politique s'est déroulée dans la première moitié de l'année 2025, avec la participation active du comité culturel qui a précisé et validé la vision, les orientations, les stratégies et les mesures devant guider la future politique culturelle et patrimoniale. La version finale de la politique a été adoptée en septembre 2025 par le conseil de la MRC.

CULTURE
PATRIMO

ÉVOLUTION DE L'INTERVENTION DE LA MRC DANS LE SECTEUR CULTUREL ET PATRIMONIAL

L'aventure culturelle de la MRC des Pays-d'en-Haut a débuté en octobre 2002 suite à son adhésion au réseau national Villes et villages d'art et de patrimoine. Avec l'aide de l'animateur-coordonnateur de ce programme, les élus municipaux conviennent de l'importance d'élaborer une politique culturelle régionale et adoptent une résolution en ce sens en octobre 2004. Dans la continuité de cette démarche, une concertation du secteur culturel du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut a donné naissance au Comité culturel permanent, un comité qui avait (et qui a toujours) pour mission de stimuler le développement culturel sur le territoire de la MRC. Ce même comité a également été mandaté par le Conseil de la MRC pour superviser l'élaboration de la politique culturelle de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Le 14 février 2006, la MRC adoptait sa première politique culturelle et par la même occasion, déclarait sa compétence à l'ensemble de ses municipalités relativement à la mise en œuvre de sa politique culturelle y incluant la gestion du Fonds culture et patrimoine, compétence qui a été confirmée en juin 2006.

Depuis son adoption, dix-huit années se sont écoulées, marquées par de nombreuses interventions visant à soutenir et à dynamiser le développement culturel du territoire. Ces actions ont permis d'accompagner plus efficacement les arts, la culture et la mise en valeur du patrimoine. Elles ont notamment été financées par les ententes de développement culturel conclues avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), par le Fonds culture et patrimoine de la MRC des Pays-d'en-Haut, ainsi que par divers fonds issus d'ententes avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Pacte rural, FDT, FRR).² À cela s'ajoutent les retombées significatives générées par des ententes régionales avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les ententes sectorielles (CRÉ, FARR, FRR- volet 1) et d'autres programmes structurants³.

Au fil des années, la culture est devenue un des leviers de développement économique du territoire. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le service de développement économique la MRC est devenu l'une des portes d'entrée en matière d'entrepreneuriat culturel sur le territoire.

Finalement, depuis le 1^{er} avril 2021, le rôle de la MRC en matière de patrimoine a pris une plus grande importance en raison des changements à la Loi sur le patrimoine culturel et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

UTILITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Une politique culturelle et patrimoniale constitue un outil de gouvernance incontournable, particulièrement dans un contexte où la diversité des intervenants et des défis exige un encadrement structuré. Elle agit comme un guide pour orienter les initiatives culturelles et patrimoniales, tant pour la MRC que pour les alliés de la culture souhaitant contribuer au développement du territoire. Cette politique est également en concordance avec d'autres cadres en vigueur, tels que la Politique culturelle du Québec « Partout, la culture », la Loi sur le patrimoine culturel, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec, le Plan stratégique du ministère de la Culture et des Communications 2023-2027, la démarche de révision du schéma d'aménagement de la MRC (dont l'énoncé de vision stratégique a été adopté à l'automne 2024) et la planification stratégique économique 2025-2030 de la MRC adoptée récemment. Cette harmonisation favorise la cohérence des actions tout en renforçant la vitalité culturelle et la préservation du patrimoine.

DÉFINITIONS DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

CULTURE

La Déclaration de Mexico de 1982 sur les politiques culturelles de l'UNESCO définit la culture comme l'ensemble des traits spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société. Elle englobe les arts, le mode de vie, les droits de l'homme, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. La culture façonne les individus et les sociétés, en favorisant l'unité par le biais de valeurs et de traditions partagées.

PATRIMOINE

Selon l'UNESCO, le patrimoine est l'héritage du passé dont la population profite aujourd'hui et qui sera transmis aux générations à venir. Il se présente sous diverses formes, telles que les paysages culturels, les personnages, lieux et événements historiques, les documents, les objets, les immeubles et les sites patrimoniaux, le patrimoine archéologique, le patrimoine immatériel.

² Fonds de développement des territoires (FDT), Fonds régions et ruralité (FRR).

³ Conférence régionale des élus des Laurentides (CRÉ), Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), Fonds régions et ruralité, volet Rayonnement régional (FRR-volet 1).

PORTRAIT ET DIAGNOSTIC

TERRITOIRE

Localisée au cœur de la région des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut est constituée de dix municipalités (Estérel, Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Piedmont, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Sauveur et Wentworth-Nord) dont deux à caractère plus urbain, soit les villes de Saint-Sauveur et Sainte-Adèle.

Destination convoitée par les villégiateurs, mais également par les amateurs de la nature, la MRC et chacune de ses dix municipalités incarnent la diversité, le plaisir et la découverte. Montagnes à dévaler, lacs à naviguer, sentiers en forêts à parcourir, les Pays-d'en-Haut permettent un contact privilégié avec la nature. Pour la MRC, la culture est l'une des composantes essentielles de la qualité de vie de la population et du développement économique, ainsi qu'un vecteur important du tourisme culturel.



ÉLÉMENTS DU PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE⁴

Une politique culturelle doit orienter et prioriser les actions relatives à l'offre culturelle tout en tenant compte de la demande potentielle dans le territoire visé par cette politique. Dans la MRC des Pays-d'en-Haut, on compte près de 48 000⁵ habitants, dont plus de la moitié réside à Sainte-Adèle et Saint-Sauveur. Une population de plus de 15 500 villégiateurs s'ajoute à ce bassin de résidents, ce qui signifie qu'une résidence sur quatre est occupée par des non-résidents.

La population de la MRC est légèrement plus âgée que les moyennes régionale et provinciale, avec 30 % de personnes âgées de 65 ans et plus en 2021, comparativement à 21 % dans les Laurentides et au Québec. Selon les prévisions, cette tranche d'âge, déjà en croissance constante depuis 2011, poursuivra son augmentation au cours des prochaines années, confirmant une tendance marquée au vieillissement de la population. De façon générale, on note aussi que les gens de la MRC sont plus éduqués que la moyenne régionale et une part importante appartient à la classe moyenne. La MRC se distingue aussi par une forte proportion de personnes vivant dans des ménages d'une (37,7 %) ou deux personnes (42,3 %), pour un total de 79,9 % comparativement à 69,9 % au Québec.

La langue parlée est principalement le français, mais une part non négligeable d'anglophones habite la MRC (8,9%). Ces citoyens habitent principalement les municipalités de Morin-Heights, Lac-des-Seize-Îles et Wentworth-Nord et représentent une part importante de la communauté angloculturelle.

Ces facteurs démographiques sont favorables à une fréquentation culturelle soutenue. La vitalité culturelle qui anime les deux villes principales, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle, témoigne déjà de cet engouement envers la culture.

⁴ Les éléments du portrait sociodémographique proviennent des données de Statistique Canada, recensement 2021 et du Profil socio-économique de la MRC, 2025.

⁵ En 2023, la MRC comptait une population de 48 206 personnes selon le Profil socio-économique de la MRC, 2025.

FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT CULTUREL ET PATRIMONIAL DE LA MRC⁶

L'offre culturelle de la MRC se distingue dans certains créneaux d'excellence, notamment en patrimoine, en danse, en arts visuels et dans la combinaison gagnante qui allie plein air et culture dans la région. En effet, la MRC des Pays-d'en-Haut est l'une des MRC de la région des Laurentides reconnue pour ses nombreux sentiers de plein air.

La MRC se démarque également par son offre culturelle estivale riche en propositions variées qui favorise le tourisme culturel. Plusieurs festivals ponctuent la belle saison tels que le Festival des Arts de Saint-Sauveur, le Festival Super Folk de Morin-Heights ou le Focus Festival, autant d'événements uniques, mettant en valeur des artistes locaux aux côtés d'artistes reconnus tant sur la scène nationale qu'à l'internationale.

La MRC compte plus de 25 organismes culturels représentant un bon éventail de disciplines artistiques telles que la danse, la musique, les arts visuels, le théâtre, les arts de la reliure et la photographie. Par ailleurs, les Chambres de commerce et les organismes communautaires et de loisirs contribuent à offrir une programmation d'activités de nature culturelle. Cet effort collectif est enrichi par l'offre culturelle des municipalités ainsi que par les initiatives portées par des entreprises privées, telles que les écoles de musique, les galeries d'art et le cinéma, sans oublier les spectacles et expositions présentés dans les cafés, restaurants et bars du territoire.

La pratique amateur est également très présente dans la MRC. Parmi les 70 promoteurs culturels⁷ identifiés dans le portrait, 24 s'inscrivent dans une pratique amateur, 19 dans une pratique professionnelle et 30 dans les deux types de pratiques, en particulier dans le secteur des arts visuels.

La MRC porte fièrement son nom les Pays-d'en-Haut. Son héritage historique est grandement mis en valeur grâce aux nombreux outils de diffusion que sont les panneaux historiques, balados, circuits patrimoniaux et publications reconnus pour leur efficacité et leur attrait auprès du public. Les peintures, murales et sculptures captent l'intérêt du public et renforcent la présence visuelle de la culture et du patrimoine.

À propos du nom Les Pays-d'en-Haut

« Le nom Les Pays-d'en-Haut était déjà en usage aux XVII^e et XVIII^e siècles parmi les explorateurs et les coureurs de bois pour désigner les régions du bassin des Grands Lacs, en amont du Saint-Laurent. Ce nom a fini par s'appliquer aussi à la contrée du Bouclier canadien au nord de Montréal, au XIX^e siècle, où, à la faveur de l'œuvre de colonisation du curé Labelle, célébrée au siècle suivant dans la littérature écrite, radiophonique et télévisuelle par Claude-Henri Grignon, natif de Sainte-Adèle, ce régionyme acquit une grande renommée. Il fut circonscrit en 1983 à la municipalité régionale de comté dont Sainte-Adèle est le chef-lieu. »

(Commission de toponymie du Québec)

⁶ Dans le cadre de la démarche, un portrait culturel détaillé a été réalisé. Cette section en présente la synthèse, en soulignant les principaux faits saillants ainsi que les éléments marquants à retenir.

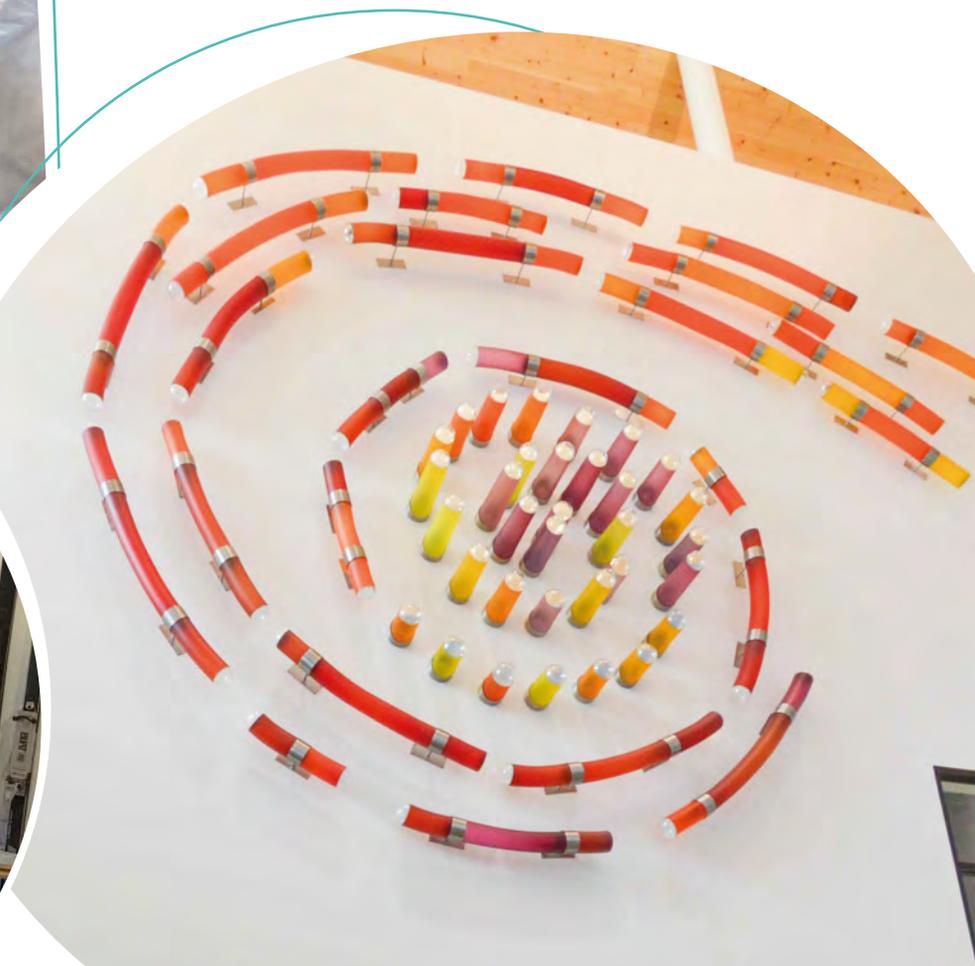
⁷ Un promoteur culturel est une personne, une entreprise ou un organisme qui initie, organise et soutient des projets ou des événements culturels.



Ancrée dans ses racines liées aux sports d'hiver, la MRC compte sur son territoire le Musée du Ski des Laurentides, seule institution muséale ayant obtenu l'agrément du gouvernement du Québec depuis mai 2019. La Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut, de même que les sociétés d'histoire locales, jouent un rôle essentiel dans l'acquisition, la transmission et la conservation des connaissances, enrichissant ainsi l'offre culturelle et patrimoniale de la MRC. Véritables gardiennes de la mémoire collective, elles constituent des ressources inestimables pour le territoire aux côtés du CIEL (Centre d'interprétation des eaux laurentiennes), qui porte un intérêt à valoriser le patrimoine archéologique.

Finalement, la MRC se distingue par une proportion significative de travailleurs culturels⁸ et d'artistes, particulièrement dans les domaines des arts de la scène et des arts visuels. Plusieurs d'entre eux bénéficient du soutien des Conseils des arts. On observe par ailleurs une croissance du nombre de travailleurs culturels sur le territoire, supérieure à celle enregistrée à l'échelle du Québec.

⁸ 5 % des emplois occupés par la population active proviennent du secteur des arts, spectacles, loisirs, et de l'industrie culturelle et de l'information selon le Profil socio-économique de la MRC, 2025.



ENJEUX ET BESOINS IDENTIFIÉS

D'une manière générale, la culture dans la MRC des Pays-d'en-Haut est dynamique et variée, mais certains défis restent à relever en matière de lieux et d'infrastructures, de rayonnement et de coordination intermunicipale. Un effort concerté entre les MRC de la région des Laurentides, les municipalités et les acteurs culturels est nécessaire pour mieux valoriser le patrimoine, soutenir la diversité culturelle et répondre aux besoins d'une population en évolution, dans un contexte où les ressources financières sont limitées et où il faut aussi tenir compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. D'où l'importance de favoriser la mutualisation.

Certains enjeux concernent plus particulièrement les lieux et infrastructures. Malgré la présence de plusieurs équipements, le manque d'espaces adaptés freine le déploiement d'une offre culturelle de qualité. Le rôle croissant des bibliothèques comme véritables « tiers-lieux » souligne l'importance de valoriser leur fonction de porte d'entrée privilégiée à la culture, ainsi que la nécessité de leur offrir des espaces adéquats pour qu'elles puissent pleinement assumer cette mission. L'absence de lieux de diffusion professionnelle reconnue, de lieux dédiés à la création artistique et d'espaces destinés à la préservation des archives limite également le développement culturel. Enfin, la

disparition possible de sites et d'immeubles historiques non protégés constitue une menace importante pour le patrimoine du territoire.

Le patrimoine archéologique représente aussi un champ de valorisation encore fragile. Bien que des découvertes, comme celles du Lac-des-Seize-Îles et certaines études aient enrichi les connaissances, beaucoup reste à documenter. La présence autochtone sur le territoire, notamment, mérite une attention accrue. Des recherches supplémentaires seraient nécessaires pour mieux comprendre la présence des communautés autochtones et leur contribution à l'identité de la région.

À ces enjeux s'ajoutent certains défis transversaux. L'absence de données pour mieux promouvoir la culture et le patrimoine entraîne des difficultés dans la formulation d'offres touristiques intégrant les différents attraits régionaux. L'évolution démographique est également un facteur à prendre en compte dans l'adaptation des offres culturelles et patrimoniales destinées à la population. Enfin, la dépendance de nombreux organismes culturels à l'égard du bénévolat pose des défis de recrutement et de rétention qui pourraient fragiliser leur pérennité.



POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

RÔLE DE LA MRC EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE PATRIMOINE

Depuis l'adoption de sa première politique culturelle, le rôle de la MRC a grandement évolué. Celui-ci est passé d'un rôle d'initiateur et de réalisateur à celui de **facilitateur** et d'**accompagnateur** du développement des arts et du patrimoine, notamment parce que les municipalités participent de plus en plus à la vitalité culturelle de leur milieu. Certaines ont d'ailleurs adopté leurs propres politiques culturelles. Par ailleurs, plusieurs acteurs du milieu artistique et patrimonial ont consolidé leur place dans l'écosystème culturel de la MRC, ce qui leur permet de jouer un rôle accru dans l'essor et la mise en valeur de la culture.

La MRC peut compter sur une ressource à temps plein consacrée à la culture qui assure le développement culturel régional et la mise en œuvre de la politique. Elle agit également comme **conseiller** auprès des intervenants culturels pour soutenir la réalisation d'initiatives ayant des retombées sur le territoire. Une autre ressource se consacre spécifiquement aux dossiers liés au patrimoine. Elle agit auprès des municipalités à titre de référence en matière de patrimoine immobilier et met en œuvre diverses actions de conservation et de mise en valeur.

RÔLE DU COMITÉ CULTUREL DE LA MRC

Le rôle du comité culturel est d'assurer le suivi de la politique culturelle et patrimoniale et des plans d'action associés, de formuler des recommandations et des orientations au conseil de la MRC concernant le développement culturel régional. Il agit comme un pont entre la MRC et le milieu culturel.

VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

VISION

Favoriser le sentiment d'appartenance des citoyens et le rayonnement de la MRC par la promotion d'une identité culturelle forte, présentée dans des lieux et infrastructures accueillants et professionnels, dans un environnement où le patrimoine est reconnu et mis en valeur.

PRINCIPES DIRECTEURS

- Citoyenneté culturelle
- Participation culturelle
- Vitalité culturelle et patrimoniale
- Accessibilité



LES ORIENTATIONS, STRATÉGIES ET MESURES

Pour concrétiser la vision et mettre en œuvre la politique culturelle et patrimoniale, une multitude de stratégies appuyées de mesures ont été articulées autour de cinq orientations, de façon à répondre aux enjeux énumérés précédemment.



ORIENTATION 1

CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF GRÂCE À LA CULTURE

Dans un contexte où le profil sociodémographique évolue rapidement, la culture se révèle un levier essentiel pour renforcer le tissu social et améliorer la qualité de vie. Que ce soit par l'entremise d'activités culturelles intergénérationnelles, des projets communautaires ou des initiatives inclusives, elle permet de tisser des ponts entre les générations et les groupes sociaux.

La MRC, avec l'une des populations les plus âgées du Québec et un taux élevé de personnes vivant seules, fait face à des défis particuliers : isolement, besoins croissants des jeunes et des aînés et équilibre intergénérationnel. Miser sur une offre culturelle adaptée permettrait non seulement d'inclure les personnes isolées, mais aussi de projeter une image forte de la MRC où la culture est profondément liée au mieux-être collectif.

STRATÉGIE 1

RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

Mesure 1

Encourager la tenue d'événements gratuits ou abordables partout sur le territoire

Mesure 2

Soutenir et valoriser les projets d'art public et les activités hors des murs

STRATÉGIE 2

ENCOURAGER LA PARTICIPATION ACTIVE À LA CULTURE

Mesure 3

Soutenir la réalisation de projets de médiation culturelle impliquant des organismes culturels et le milieu communautaire

STRATÉGIE 3

S'ASSURER QUE LA CULTURE FAVORISE LA COHÉSION SOCIALE

Mesure 4

Favoriser la réalisation de projets culturels comme vecteurs d'intervention sociale

Mesure 5

Favoriser la réalisation d'activités intergénérationnelles

Mesure 6

Reconnaître l'implication citoyenne et le bénévolat en culture

ORIENTATION 2

FAÇONNER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA DIFFUSION, LA CRÉATION ET AU RAYONNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE

Maintenir une cohésion entre les visées culturelles des municipalités du territoire favorise l'attractivité globale et l'harmonisation de l'offre culturelle. De tels espaces doivent être accessibles, connus et animés, pour qu'ils deviennent de véritables pôles de vie. Les infrastructures, entre autres, jouent également un rôle crucial dans la mise en valeur de la culture. Pour que celle-ci prospère, il faut des lieux adaptés à la diffusion, à la création et aux rencontres ; cela inclut des ateliers pour artistes, des résidences de création, mais aussi des espaces de pratique pour les amateurs.

STRATÉGIE 1

SOUTENIR LES LIEUX ET PROJETS D'INFRASTRUCTURES PERMETTANT LA DIFFUSION ET LA PRATIQUE ARTISTIQUE

Mesure 7

Soutenir le développement et la consolidation d'infrastructures régionales et supra régionales favorables à la pratique et la diffusion professionnelle des arts et de la culture sur le territoire

Mesure 8

Valoriser les bibliothèques du territoire comme des tiers-lieux culturels de proximité essentiels aux communautés

Mesure 9

Encourager la mutualisation et l'optimisation des espaces existants pour la tenue d'activités culturelles et patrimoniales

STRATÉGIE 2

MAINTENIR LA COHÉSION AUTOUR D'UNE VISION CULTURELLE DANS LA MRC

Mesure 10

Reconnaître le comité culturel comme pilier incontournable en matière de développement culturel régional, de concertation et de formulation de recommandations auprès du conseil de la MRC

Mesure 11

Favoriser tout type de collaboration intersectorielle

STRATÉGIE 3

SOUTENIR LA CROISSANCE ET LE RAYONNEMENT DES ARTISTES ET DES ORGANISMES CULTURELS

Mesure 12

Faire connaître les artistes et organismes de la MRC

Mesure 13

Maintenir et accroître le financement en culture et patrimoine

Mesure 14

Accompagner les artistes et les organismes dans la réalisation de leurs projets et dans leur développement



ORIENTATION 3

CÉLÉBRER ET METTRE EN VALEUR LA CULTURE DES PAYS-D'EN-HAUT

La promotion et la valorisation des initiatives culturelles sont essentielles au déploiement de l'offre culturelle. Dans un contexte où le public est constamment sollicité par la publicité et des messages concurrents, il est essentiel de miser sur des outils de communication créatifs, de renforcer les collaborations interrégionales et de célébrer les réussites locales pour mieux faire rayonner le territoire.

STRATÉGIE 1 AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ CULTURELLE TERRITORIALE

Mesure 15

Soutenir le rayonnement de nos pôles culturels locaux et régionaux

Mesure 16

Renforcer la visibilité locale, régionale et nationale

Mesure 17

Encourager et valoriser la réalisation d'initiatives au-delà des frontières de la MRC

STRATÉGIE 2 AUGMENTER LA VISIBILITÉ L'OFFRE CULTURELLE

Mesure 18

Optimiser l'usage et la découvrabilité de la plateforme culturelle de la MRC

Mesure 19

Bonifier la promotion des initiatives culturelles et patrimoniales

Mesure 20

Faire connaître les œuvres d'art public



ORIENTATION 4

VALORISER LA FIERTÉ IDENTITAIRE À TRAVERS L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE

La MRC est riche d'histoires et de patrimoines méritant d'être connus et mis en valeur. La MRC a l'opportunité de pouvoir mettre l'accent sur le patrimoine pour affirmer son identité et son attractivité et tenir compte de la richesse qu'elle abrite. Valoriser le patrimoine, l'histoire et les legs archéologiques permet de renforcer les éléments identitaires qui définissent la MRC.

STRATÉGIE 1 DOCUMENTER LE PATRIMOINE

Mesure 21

Poursuivre l'acquisition des connaissances sur les types de patrimoine (archéologique, immobilier, immatériel, mobilier et paysager)

Mesure 22

Favoriser la mise en commun des connaissances en croisant les différentes expertises des professionnels, des citoyens, ainsi que des organismes en patrimoine dans une perspective évolutive d'enrichir la compréhension du territoire

STRATÉGIE 2 UTILISER LES POUVOIRS ET LES MOYENS À LA DISPOSITION DE LA MRC POUR CONSERVER LE PATRIMOINE

Mesure 23

Maîtriser les outils réglementaires à la disposition de la MRC pour assurer la préservation du patrimoine

Mesure 24

Créer des espaces d'échanges avec les organismes en patrimoine du territoire et les acteurs responsables de la préservation du patrimoine

Mesure 25

Informier et outiller les municipalités sur les ressources disponibles pour la préservation du patrimoine

Mesure 26

Soutenir les initiatives favorisant la préservation du patrimoine

STRATÉGIE 3 SENSIBILISER, TRANSMETTRE ET DÉMONSTRER L'IMPORTANCE DES VALEURS PATRIMONIALES

Mesure 27

Soutenir la réalisation d'activités de nature patrimoniale pour tous les publics

Mesure 28

Valoriser et soutenir les organismes en patrimoine du territoire

Mesure 29

Amplifier la diffusion, l'accessibilité et la vulgarisation des patrimoines

Mesure 30

Soutenir la réalisation de projets permettant de préserver et transmettre la mémoire collective et le patrimoine immatériel



ORIENTATION 5

RENFORCER LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET LE TERRITOIRE

L'attractivité du territoire est essentielle pour offrir un milieu de vie de qualité et renforcer son identité. Pour les citoyens, elle passe par des espaces animés, la mise en valeur du patrimoine et un accès à des activités variées. Pour les visiteurs, elle représente une invitation à découvrir un territoire vivant et singulier, tout en stimulant le tourisme et l'économie locale.

En tissant des partenariats à tous les niveaux avec les municipalités et les instances régionales, la MRC peut consolider sa position en tant que pilier culturel, amplifiant les retombées positives de la culture sur le territoire et au-delà. Le rôle culturel de la MRC, bien qu'important, reste parfois méconnu.

STRATÉGIE 1

MISER SUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE POUR RENFORCER LE CARACTÈRE IDENTITAIRE DE LA MRC

Mesure 31

Acquérir, développer, utiliser et partager des outils et des connaissances sur les retombées économiques et sociales de la culture

Mesure 32

Encourager les initiatives culturelles porteuses et transversales

Mesure 33

Soutenir les initiatives croisées alliant l'offre sportive et de plein air et la culture

STRATÉGIE 2

MISER SUR LA COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTES FORCES VIVES DE LA CULTURE

Mesure 34

Poursuivre et développer les maillages entre la culture et le tourisme

Mesure 35

Initier des actions de mutualisation entre les MRC, les municipalités et les organismes

Mesure 36

Renforcer la collaboration et la communication entre la MRC, les municipalités et les organismes



CONCLUSION

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

La vision, les orientations et les stratégies de la politique culturelle et patrimoniale servent de cadre pour guider les initiatives de la MRC et de ses partenaires. Elles se traduisent par des plans d'action distincts, où chaque mesure est déclinée en gestes concrets sur un horizon de trois ans. Le Comité culturel de la MRC contribuera à leur élaboration, en recommandera l'adoption par le Conseil de la MRC et assurera le suivi de leur mise en œuvre.

REMERCIEMENTS

Le MRC des Pays-d'en-Haut reconnaît l'apport incomparable de l'ensemble des personnes ayant participé à la démarche d'élaboration de la nouvelle politique culturelle et patrimoniale.

L'élaboration de la politique culturelle et patrimoniale a été possible grâce au dévouement et à l'implication extraordinaire des membres du comité culturel de la MRC avec l'appui de l'équipe d'ArtExpert.ca. La MRC des Pays-d'en-Haut tient également à remercier, tous les artistes, organismes et les citoyens ayant pris part aux différentes étapes de consultation publique.

COMITÉ CULTUREL

André Genest, préfet

Catherine Hamé, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs

Corina Lupu, mairesse de Lac-des-Seize-Îles et présidente du comité culturel et

Michèle Lalonde, mairesse de Sainte-Adèle

Cassandra Lescarbeau, représentante de Culture Laurentides (jusqu'en mai 2025)

Étienne Lavigne, représentant du secteur des arts de la scène

Fannie Sauvé, représentante du secteur des arts littéraires et bibliothèques

James Jackson, représentant du secteur histoire et patrimoine

Johanne Martel, représentante du secteur des arts visuels et vice-présidente du comité culturel

JoAnne Turnbull, représentante du secteur des arts littéraires et bibliothèques (jusqu'en mai 2025)

Malorie Brittany De Stéphano, représentante du secteur histoire et patrimoine

Mélanie Gosselin, représentante de Culture Laurentides

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Philippe Laplante, conseiller au développement culturel et coordonnateur du projet

Chantal Ladouceur, directrice du service du développement territorial et récréatif

Nancy Belhumeur, agente de développement en patrimoine immobilier

CONSULTANTS | ARTEXPERT.CA

Nathalie Courville, présidente, directrice générale

André Courchesne, expert en politiques culturelles

Hugo Dufour, coordonnateur de la recherche

Julie Graff, experte en art public et patrimoine

Luce Proulx, experte en analyse de données





ORGANISATIONS PARTICIPANTES

Arts et culture Lac-des-Seize-Îles
Arts et culture Saint-Adolphe
Arts Morin-Heights
Carrefour Jeunesse emploi Pays-d'en-Haut
Centre d'interprétation des eaux Laurentienne (CIEL)
Cercle de Fermières Saint-Sauveur
Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur / Piedmont
Culture Laurentides
Danse Laurentides
Festival des arts de Saint-Sauveur
Festival SuperFolk de Morin-Heights
Focus Fest
Fondation Zénon Alary
Histoire Morin-Heights
Galerie d'art du pavillon Montfort
Les 4 Saisons d'Adolphe
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles
Municipalité de Morin-Heights
Municipalité de Piedmont
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
Municipalité de Wentworth-Nord
Musée d'art contemporain des Laurentides
Musée du Ski des Laurentides
Regroupement des partenaires des Pays-d'en-Haut
Reliure Adéloise
Réseau BIBLIO des Laurentides
Société de Plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR)
Société d'histoire de Saint-Adolphe-d'Howard
Société d'histoire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et d'Estérel
Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut
Soupe et Compagnie des Pays d'en Haut
Table des aînés des Pays-d'en-Haut
Ville d'Estérel
Ville de Sainte-Adèle
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Ville de Saint-Sauveur

LEXIQUE

Accessibilité

L'accessibilité fait référence à la possibilité d'accéder à la culture par tous les secteurs de la population. Elle inclut l'accessibilité physique pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi l'accessibilité financière pour les personnes à faibles revenus et aussi l'accessibilité linguistique et la médiation culturelle.

Bibliothèque « tiers-lieu » ou troisième lieu

Le troisième lieu se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. « Il s'entend comme volet complémentaire, consacré à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle » (Servet, 2010).

Citoyenneté culturelle

La citoyenneté culturelle contribue à la construction identitaire ainsi qu'à la rencontre et aux interactions avec « autre » que soi, elle ouvre au dialogue. Elle permet une ouverture vers la sphère publique et le politique. Elle conçoit la culture comme vecteur de lien social. Elle met à l'avant-scène les citoyens comme des acteurs culturels, des créateurs. Tout cela se reflète à l'heure actuelle dans la réalité numérique, de plus en plus présente, voire omniprésente, dans le cas des jeunes. (Culture Côte-Nord. 2020)

Médiation culturelle

La médiation culturelle est un modèle d'action qui cherche à « jeter des ponts entre l'art, la culture et la société; elle favorise la participation culturelle, mais aussi la culture de la participation » (Lafortune et collab., 2012).

Patrimoine archéologique

Le patrimoine archéologique est constitué de biens et de sites archéologiques. Ce sont des vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu. Le patrimoine archéologique permet de reconstituer l'histoire des peuples et des individus qui ont occupé le territoire du Québec, de la préhistoire jusqu'à des époques plus récentes. À ce jour, le patrimoine archéologique du Québec couvre environ 12 000 ans d'occupation humaine.

Patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel désigne un ensemble de pratiques culturelles transmises de génération en génération, comme les traditions du temps des sucres ou la fabrication artisanale d'accordéons diatoniques. Ce sont des traditions qui se manifestent, s'observent, se produisent et se vivent encore aujourd'hui. Ces traditions sont sans cesse adaptées à leur temps et à leur environnement.

Patrimoine mobilier

Le patrimoine mobilier est divisé en trois catégories de biens : les documents, les objets et les ensembles patrimoniaux :

- **Le document patrimonial** est, selon le cas, un support sur lequel se trouve une information sous forme de mots, de sons ou d'images, ou cette information elle-même. Le document doit avoir une valeur artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique, sociale ou technologique.
- **L'objet patrimonial** est un bien meuble, c'est-à-dire un bien qui peut être généralement déplacé et manipulé, et qui n'est pas un document. Il doit avoir une valeur archéologique, artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique, sociale ou technologique.
- Un **ensemble patrimonial** est composé de documents ou d'objets qui, rassemblés en une collection ou autrement, présentent un intérêt pour leur valeur archéologique, artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique, sociale ou technologique. Par exemple, un ensemble d'artefacts, un fonds d'archives ou une collection de livres ou d'œuvres d'art peuvent être considérés comme des ensembles patrimoniaux.

Patrimoine paysager

Les paysages culturels patrimoniaux sont façonnés à la fois par des facteurs naturels et des activités humaines. Un paysage ne peut pas être considéré comme un paysage culturel patrimonial uniquement pour sa beauté. L'humain doit y avoir laissé sa trace. Les personnages, les événements et les lieux historiques ont joué des rôles significatifs dans l'histoire du Québec et appartiennent à notre mémoire collective.

Participation culturelle

La participation culturelle est la présence du public aux activités de diffusion culturelle.

Vitalité culturelle et patrimoniale

La vitalité culturelle et patrimoniale est la santé du milieu dans tous ses aspects : la relève, le nombre d'artistes professionnels et amateurs, le nombre et la stabilité des institutions culturelles et patrimoniales, la présence et l'état des lieux de diffusion culturelle, etc.

RÉFÉRENCES

Culture Côte-Nord, Citoyenneté culturelle (2020).

<https://culturecotenord.com/actualites/citoyennete-culturelle/>

Commission de toponymie du Québec. (s. d.). Les Pays-d'en-Haut

https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=141066

Deschamps, Chantal, Montréal (Québec) : Carte blanche. (2022). Pour une culture de proximité : Repentigny ou comment repenser les villes en misant sur la culture.

Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications. (2018). Partout, la culture – Politique culturelle du Québec 2018.

Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications. (2021). Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale : Pour une démarche et une mise en œuvre réussies.

Lafortune Jean-Marie et collab. (2012). La médiation culturelle. Le sens des mots et l'essence des pratiques, Québec, Presses de l'Université du Québec.

SERVET, Mathilde. (2010). Les bibliothèques troisième lieu : Une nouvelle génération d'établissements culturels, Bulletin des bibliothèques de France, n° 4, p. 57-66.

UNESCO 1982. Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico.

UNESCO. 2005. Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000142919_fre

CRÉDITS PHOTOS

Couverture : Alpine Inn, Ste-Marguerite-Station, Sainte-Adèle, 1940. Carte postale. BaNQ. L'œil – Maude Palmaerst. Les stations éphémères de la MRC, Morin-Heights, 2022.

P. 2 : Église de Saint-Adolphe-d'Howard, 2019. Photo : Éliane Aylestock.

P. 5 : Claire Campbell, Festival des arts de Saint-Sauveur, 2021. Photo : Vanessa Fortin.

P. 7 : Festival des arts de Saint-Sauveur, scène McGarrigle, Saint-Sauveur, 2023. Photo : Isabelle Michaud.

Lac Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, 2023. Photo : Daniel Lauzier.

P. 8 : Pique-nique culturel, Sainte-Adèle, 2024. Photo : Danse Laurentides. Festival Focus, Saint-Adolphe-d'Howard, 2021. Photo : Jean-Sébastien de la Chevrotière. Réplique de l'ancienne gare de Piedmont, 2023. Photo : Alain Denis.

P. 9 : Terre et encre, Maison des arts Laurentienne, Estérel, 2025. Photo : Bérangère Ferrand. Exposition : À vos skis! Une histoire des Laurentides, Musée du Ski des Laurentides, Saint-Sauveur, 2025. Photo : Michel Guertin. La Volute – Annie Cantin, Centre Sportif Pays-d'en-Haut, 2022. Photo : Fabien Bedoucha.

P. 10 : Vase huron c.1550, retrouvé par Jean-Louis Courteau et Jacques Lech au Lac des Seize-îles, Lac-des-Seize-îles, 2013. Photo : Jacques Lech. Les arts de la rue, Espace 15-35, Wentworth-Nord, 2023. Photographie : CJE Pays-d'en-Haut.

P. 11 : Ancien théâtre de Sainte-Adèle, 2019. Photo : Éliane Aylestock. Train de neige, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, vers 1930. Photo : C. P. R. – BaNQ : Fonds L'Action catholique, P428, S3, SS1, D10, P22.

P. 12 : Projet d'art communautaire, Art et culture Lac-des-Seize-îles, 2024. Photo : Elise Latour.

P. 13 : Terre et encre, Maison des arts Laurentienne, Estérel, 2025. Photo : Bérangère Ferrand.

P. 14 : Festival Superfolk de Morin-Heights, parc Basler, Morin-Heights, 2022.

P. 15 : Arrivée d'un train de neige, Saint-Sauveur, vers 1930. Photo : Canadian National Railways. BaNQ : Fonds L'Action catholique, P428,S3,SS1,D41,P299. Mont Sainte-Anne, vue de l'Étoile et du télésiège, Sainte-Anne-des-Lacs, c. 1960. Photo : Inconnu. Collection : Michel Andreoli.

P. 16 : Le courage de vivre – Isabelle Mougeot. Les stations éphémères de la MRC, Lac-des-Seize-îles, 2023. Photo : Éliane Aylestock.

P. 17 : L'ancienne gare de Sainte-Adèle et son château d'eau, vers 1920. BaNQ : Fonds Famille Papineau P7, S13, D10, P1.

P. 18-19 : L'ouvrage – Dominique Pétrin, Centre Sportif Pays-d'en-Haut, 2023. Photo : Lucien Lisabelle.

P. 21 : Église St-Francis-of-the-Birds, Saint-Sauveur, 2025. Photo : Dominique Beauregard.

Quatrième de couverture : EL Gao Compagnie, Festival des arts de Saint-Sauveur, 2025. Photo : Martin Bisailon.





© EL Gao Compagnie, Festival des arts de Saint-Sauveur, 2025. Photo : Martin Bisailon.

CULTURE
PAYS-D'EN-HAUT



CULTURE
Pays-d'en-Haut

1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec J8B 2M3 | 450-229-6637 | lespaysdenhaut.com | culturepdh.com